

L'habitation—Loi

● (1540)

Le Programme d'aide à la remise en état des logements est utile et le Programme de logements pour les localités rurales et les autochtones, d'après ce qu'a dit le ministre ce matin, permettra également de venir en aide aux personnes dans le besoin et aux parents célibataires, surtout les femmes, qui doivent travailler et élever leur famille. Elles ont du mal à joindre les deux bouts. Jour après jour, elles s'inquiètent en se demandant si elles pourront tenir le coup. Elles ne gagnent pas suffisamment pour remettre leur maison en état. Lorsqu'elles ont la chance de posséder une maison, c'est bien mieux que de payer un loyer. Si elles peuvent obtenir de l'aide pour remettre leur maison en état afin d'y vivre pendant encore plusieurs années, cela sera intéressant pour elles. Il peut s'agir du toit qui a besoin de travaux de réfection. Il faut peut-être installer de nouveaux bardeaux. Ou alors il faut installer une chaudière au sous-sol pour chauffer toute la maison. Elles peuvent avoir besoin de fenêtres convenables ou de doubles portes. Il y a peut-être des raccords de plâtre à faire. Ce sont des choses qu'il conviendrait d'inclure dans le programme de logements pour les localités rurales et les autochtones.

Il y a des gens au Canada, dans toutes les circonscriptions, qui sont en difficulté. C'est parfois leur faute, mais la plupart du temps, ils n'y sont pour rien. Les gens se retrouvent avec des enfants à élever et des soucis. Ils font de leur mieux pour se tirer d'affaire, mais certains n'y arrivent pas. Voilà les gens que nous voulons tous aider. La mère célibataire dont j'ai parlé en est un exemple. J'espère que grâce à ce programme, nous pourrions l'aider à réparer son toit ou sa maison pour qu'elle et ses enfants n'aient pas froid chaque fois qu'il y a du vent ou de l'orage.

Comme le ministre l'a dit ce matin, ce projet de loi s'adresse également aux autochtones. J'ai cité le cas, il y a deux ans, de certains habitants d'une réserve qui se trouve dans ma circonscription. Il y en a trois à Bow River. Il s'agissait de 22 personnes obligées de vivre dans une maison construite pour une famille de cinq ou six au plus. Imaginez, monsieur le Président, 22 personnes dans la même maison. Ce n'est ni sain, ni hygiénique, ni sage. Dans un pays comme le Canada, c'est injustifié et inacceptable. Nos Indiens et nos autochtones ne doivent pas être soumis à de telles conditions de vie.

J'espère que le gouvernement proposera un programme qui permettra aux autochtones de remettre leur maison en état. Il faudrait établir d'autres programmes pour encourager les autochtones et les Indiens à construire des maisons dans lesquelles ils pourront élever leurs enfants. Les Indiennes aiment les belles maisons tout autant que les Blanches. Les Indiennes aiment que leurs enfants soient bien au chaud et aient tout ce dont ils ont besoin tout comme n'importe quelle mère. Les Indiennes pleurent quand leurs enfants ont froid et faim. Elles saignent lorsqu'elles se piquent le doigt avec une aiguille. Ce sont des êtres humains. Bien des gens oublient que nos Indiens sont des êtres humains. J'ai dit une fois à un type que le fils d'un certain Indien était décédé. Il a haussé les épaules en disant «et alors?» Pour cet autochtone, la mort de son fils était la plus grande perte qu'il ait jamais subie. En offrant à nos Indiens des stimulants pour leur permettre de construire des maisons ou de rénover les leurs afin d'améliorer leurs conditions de vie, nous ferons du Canada un pays où il fait bon vivre pour tous. C'est là un pressant besoin, et je suis d'accord avec le ministre sur ce point.

Il faudrait aider les gens à devenir propriétaires. Certains ont perdu tout espoir de pouvoir un jour s'acheter une maison. Étant donné les prix actuels, nombre de gens dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine ont abandonné tout espoir de pouvoir un jour s'acheter une maison. Des sommes de \$79,000 ou de \$110,000 sont tout aussi exorbitantes que un million de dollars pour des gens qui travaillent au jour le jour et touchent leur chèque de paye chaque semaine. Ils n'ont jamais pu gagner de gros salaires. Ils aimeraient posséder une maison, mais ils doivent se contenter d'en louer une. Cela leur procure une certaine sécurité.

Des programmes existants, je ne parlerai que d'un, le programme coopératif qui m'intéresse beaucoup. Selon moi, il s'agit d'un programme de libre entreprise. Lorsque les habitants de Rochdale ont créé le mouvement coopératif, ils n'ont pas dit «Nous allons réduire les prix». Ils ont décidé de maintenir les prix à leur niveau, mais de répartir les profits entre les participants. C'est de la libre entreprise à leurs yeux, mais peut-être pas pour d'autres à l'extérieur de la coopérative. Or, ces gens peuvent ainsi louer un logement, gérer leurs propres affaires et jouir d'une certaine sécurité. Je veux féliciter le ministre de l'aide qu'il a accordée jusqu'à maintenant à l'habitation coopérative.

J'ai été très déçu d'entendre le ministre dire l'autre jour qu'il sabrerait ce programme dont bénéficient des centaines de personnes. Le programme ne nuit pas au système de libre entreprise. Les maisons font l'objet d'appels d'offres. Chaque dollar investi dans ce programme contribue à construire des logements. Une fois qu'ils sont construits, le gouvernement n'a plus à s'en soucier. Les gens gèrent eux-mêmes leurs affaires. Ils jouissent d'une certaine sécurité du fait que leurs loyers sont fixes. Si le coût des services, les impôts ou les taux d'intérêt hypothécaire montent, ils savent à quoi s'en tenir et gèrent leurs affaires en conséquence. Ils administrent tous l'entreprise. Ils haussent les loyers et le gouvernement n'est pas à blâmer. Si le loyer, les frais de chauffage ou le taux hypothécaire montent, ils se rendent compte qu'ils doivent payer un peu plus. Les gens sont ainsi libres de gérer eux-mêmes leurs affaires. Ils ne viennent pas demander de cadeau au gouvernement. Ils paient leur loyer et gèrent eux-mêmes leurs affaires.

Il y a une coopérative dans ma circonscription. On y trouve des gens de toutes les classes sociales. En fait, 72 p. 100 d'entre eux gagnent moins de \$10,000 par année. Quatre-vingt pour cent ont un revenu annuel inférieur à \$20,000 et les autres 20 p. 100 gagnent plus de \$80,000. Ces gens ne font pas du tout de discrimination sociale. Peu importe leur revenu, ils vivent tous au même endroit. Ils font tous partie de la même coopérative. Ils gèrent leur entreprise en commun. C'est là une formule que le ministre devrait reconsidérer. Elle est extrêmement avantageuse, car chaque dollar investi dans le programme sert à construire une autre maison. Beaucoup de programmes de subvention et de location n'ont pas cet avantage.

● (1550)

Monsieur le Président me fait signe que mon temps de parole tire à sa fin. Je ne pourrai manifestement traiter d'autres programmes de location et de subvention, qui tous ont leur utilité. J'aime les programmes qui permettent aux gens de